

Commune de Saint-Martin

Diagnostic emploi - 19 décembre 2006

Sommaire

<i><u>Préambule.....</u></i>	<i><u>1</u></i>
<i><u>A.La situation de l'emploi à Saint-Martin.....</u></i>	<i><u>2</u></i>
<i><u>B.Secteurs cibles et identification des besoins en formations.....</u></i>	<i><u>3</u></i>
<i><u>C.Des infrastructures et structures à mettre en place ?.....</u></i>	<i><u>4</u></i>
<i><u>Conclusion.....</u></i>	<i><u>5</u></i>

Préambule

Ce diagnostic, établi pour informer la Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle de la situation de l'emploi à Saint-Martin, et éventuellement les orientations probables en matière de formation en vue de leur programmation 2007-2013, s'inspire notamment :

- ✓ Du débat d'orientations stratégiques du 27 octobre 2006 ;
- ✓ Des Assises des entreprises d'octobre 2005, organisées par la CCI ;
- ✓ Des enquêtes conjonctures de la CCI ;
- ✓ Du diagnostic territorial établi par la commune en 2006.

Objectif recherché est de fournir des indications aptes à orienter les choix de l'Etat ou des fonds européens quant à leurs interventions en matière d'emploi.

Saint-Martin possède une population hétéroclite, multi culturelle, multi ethnique et multinationale. Ce caractère particulier qui, pour certains est un atout, ne va pas sans poser problèmes. Les disparités engendrées par cette situation rendent moins évidents l'appréhension des phénomènes économiques et sociaux sur l'île.

Cette dernière perspective devient d'autant plus pertinente que sous peu, la commune troquera son statut de commune à celui de Collectivité d'Outremer, lui permettant ainsi d'agir à la place de la Région (domaine économique) et du Département (Social). Elle devra intervenir directement au niveau économique et social, notamment sur le marché de l'emploi.

A. La situation de l'emploi à Saint-Martin

Une situation marquante à Saint-Martin est l'**absence de qualification** de certains publics. Celle-ci est repérable par l'observation des jeunes qui arrivent sur le marché du travail. « *Sur les 2812 inscrits en août 2006 à l'ANPE, près de 10 % sont des jeunes de moins de 25 ans ; 74% de ceux-ci ont un niveau inférieur au C.A.P / B.E.P, avec 61% de femmes* »¹.

Ceci explique l'existence d'**offres de travail non satisfaites** du fait de la qualification nécessaire pour occuper les postes. Il s'agit notamment de² :

- ✓ Techniciens et cadres ;
- ✓ Services comptables ;
- ✓ Infirmiers généralistes ;
- ✓ Educateurs ;
- ✓ Conducteurs de poids lourds ;
- ✓ Bouchers, Pâtisserie/Boulangerie, cuisine...

Par la même, les métiers qui n'exigent pas de qualification particulière sont saturés (femme de ménage, certains métiers du commerce ou du bâtiment comme peintre...).

En tenant compte de leur formation initiale ou bien de leur niveau de formation professionnelle, les jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont très peu formés. Or, comme l'avance un représentant de l'ANPE aux assises des entreprises, « *posséder un diplôme élevé permet de trouver plus facilement du travail à Saint-Martin* ».

Mais avec un **taux d'individus non qualifiés important**, en dessous du C.A.P / B.E.P, nous permettant même de parler d'échec scolaire, voire d'illettrisme, l'**information du public devient difficile**, à fortiori la formation... D'autant plus qu'un autre élément vient s'ajouter : la langue. L'Anglais est la langue maternelle, et la plus parlée. L'usage unique du français pour les formations évince une partie de la population. Il est donc nécessaire avant tout de :

- ✓ Renforcer les moyens de **lutte contre l'illettrisme** ;
- ✓ Accroître le **niveau de connaissance, de qualification** :
 - Remise à niveau ;
 - Permettre une meilleure pratique de l'Anglais et du français (formations F.L.E³).

¹ Observation faite lors du débat d'orientations stratégiques organisées par la Commune le 27 octobre 2006.

² Eléments cités lors des assises des entreprises, atelier « formation ».

³ Français langue étrangère

Des formations qui ont moins d'intérêts dans d'autres régions de France, sont néanmoins importantes à Saint-Martin. Toutefois des besoins plus spécifiques sont identifiés.

B. Secteurs cibles et identification des besoins en formations

En général, la pertinence des formations dispensées est considérée en regard de son adéquation aux demandes exprimées par le milieu économique. Donc, les formations doivent répondre aux besoins de l'environnement économique et social.

Lors de différents moments de réflexions, ont été évoqués des secteurs pertinents pour l'économie de l'île, sur lesquels devraient être portées les **préférences en matière de formation**. Il s'agit :

- ✓ **Secteurs émergents** - ils désignent les nouveaux métiers qui font leur apparition à Saint-Martin (ou qui le feront) :
 - **Services à la personne** (personnes âgées, handicapés, enfants) – les besoins et les possibilités sont bien réels... La commune a d'ailleurs mandaté le Docteur P-Y Navarro pour une étude sur le sujet ;
 - **Industrie du savoir** (formations spécialisées inhérentes au tourisme, l'art, la culture, la cuisine...);
 - **Entretien / maintenance aéronautique et de plaisance**
 - Les métiers liés aux **technologies de l'information et la communication** (informatique – réseaux, le télétravail...);
 - L'**agroalimentaire**⁴.

- ✓ **Secteurs traditionnels** :
 - Tourisme et hôtellerie, notamment l'accueil - restauration (cf. un renforcement des moyens du lycée polyvalent qui dispense déjà une formation de qualité) ;
 - Commerce – formations en matière de techniques de vente et marketing ;
 - Artisanat – Former pour professionnaliser... Les métiers visés sont ceux qui sont « en tensions », déjà cités...

Il est toutefois opportun de préciser que certaines formations se font en entreprise. Or, les entreprises saint-martinoises ne sont pas en bonne santé. Leur chiffre d'affaires est en régression selon l'enquête conjoncture de la CCI. Le nombre de radiation au CFE a même augmenté pour le 1^{er} semestre 2006 par rapport à 2005. Chaque année, c'est **20 à 30 % des entreprises qui ferment leurs portes...**

La conséquence sur l'emploi fait apparaître un aspect particulier. Les **structures de l'économie étant touchées** (des chômeurs saisonniers que l'on trouvait naguère, on retrouve actuellement des demandeurs d'emplois restés plus de 10 ans dans une entreprise et qui s'étaient déjà créés une vie sociale) **le chômage a tendance à devenir auto entretenu**⁵.

⁴ Possibilités accrues avec la construction future d'un abattoir qui manquait beaucoup à l'activité agricole.

⁵ Mairie de Saint-Martin, Cellule économique « Saint-Martin : le développement à travers les acteurs économiques », rapport d'étude, 2005.

En ce sens, eu égard à la situation économique, ce sont plus les **fonds publics qui financeront les besoins en formation**, mais aussi les éventuelles infrastructures ou structures⁶ à mettre en place.

C. Des infrastructures et structures à mettre en place ?

Saint-Martin, d'une manière générale, souffre d'un retard en matière d'infrastructures. Au niveau de l'emploi et de la formation, il existe certes de gros besoins à ce niveau, mais sur une si petite île, il sera difficile de tout mettre en place. Une possibilité existe. C'est la coopération avec d'autres collectivités, évoquée lors des assises des entreprises. Elle pourra éventuellement faciliter le déplacement des jeunes pour qu'ils puissent se former – le **coût du transport et l'hébergement étant prohibitif**, un dispositif d'aide se révèle nécessaire.

Toutefois, pour certains professionnels, l'idée d'un **chantier écoles navale** devrait être exploitée, en raison des orientations en matière touristique, de la situation de l'île...

Mais, où font jour des propositions innovatrices, c'est au niveau des **structures** à mettre en place pour **créer, accompagner l'emploi**. C'est ainsi que lors de réflexions menées entre socioprofessionnels, il en ressort :

- ✓ La nécessité de créer une « **Maison de l'information et d'orientation de l'emploi** »⁷ regroupant les principales structures s'occupant de l'emploi à Saint-Martin. Elle devra permettre un travail en réseau de ces organismes et donc, une meilleure information de ceux-ci. Les interventions devraient ainsi se révéler plus efficaces.
 - Un site Internet mettant en ligne les informations locales sur l'emploi serait un appui à la structure.
- ✓ Le principe d'un **guichet unique pour les demandeurs d'emploi** des quartiers défavorisés a été évoqué lors d'un atelier de travail pour la mise en place du C.U.C.S.⁸, le mercredi 15 novembre 2006. L'idée soutenant leur création se rapproche de celle de la « Maison de l'information et d'orientation de l'emploi ». Les agents qui y seront en poste devront être informés des techniques de l'ANPE, des ASSEDIC, mais aussi, d'autres organismes comme la mission locale, la CCI...
- ✓ Une **chambre régionale de l'économie sociale et solidaire**⁹, dont la mission serait l'accompagnement des entreprises en création – L'économie sociale et solidaire prend d'autant plus d'importances que les entreprises sont de petite taille (sur les 4560¹⁰ recensées en 2004, 82% n'avaient pas de salariés) et les possibilités de financement sont réduites¹¹.

⁶ Saint-Martin souffre d'une carence des infrastructures en matière de formation. Mais sur une si petite île, il sera difficile de tout mettre en place. Une possibilité existe. C'est la coopération avec d'autres collectivités, évoquée lors des assises des entreprises. Elle pourra éventuellement permettre, faciliter le déplacement de jeunes pour se former – le coût du transport et l'hébergement étant prohibitif, un dispositif d'aide se révèle nécessaire.

⁷ Idée émise lors des assises des entreprises en octobre 2005.

⁸ Contrat Urbain de Cohésion Sociale devant remplacer le contrat de ville. Contrairement à ce dernier qui était signé pour 6 ans, les C.U.C.S le sont pour 3 ans.

⁹ Débat d'orientations stratégiques, 27 octobre 2006.

¹⁰ IEDOM, la Guadeloupe en 2004, rapport annuel 2004, édition 2005.

¹¹ Les banques financent difficilement l'activité des entreprises qui, souvent, manquent de transparence – elles ne présentent pas de bilan.

Par contre, « Initiative Saint-Martin », plate-forme d'initiatives locales, membre du réseau France initiative, intervient dans le financement d'activités à leur démarrage.

Conclusion

Il existe à Saint-Martin un fort chômage qui apparemment s'amplifiera si aucune reprise économique n'intervient par une **politique de relance de l'activité**... On pense plus particulièrement à la réanimation du tourisme et du BTP.

Par ailleurs on observe :

- ✓ Une sous-qualification au niveau des jeunes ;
- ✓ L'existence d'offres de travail non satisfaites.

Rien que ces deux éléments nous autorisent à penser que la *formation devrait résoudre une grande partie des problèmes de l'emploi*... il faudrait néanmoins qu'elle soit conforme aux attentes du milieu économique & social.

La formation constitue aussi une des priorités de la nouvelle Collectivité d'outremer. Toutefois, cette dernière ne pourra certainement pas financer à elle seule les exigences qui en découlent.